



HAL
open science

De la difficulté de concilier développement et environnement

Vincent Vlès

► **To cite this version:**

Vincent Vlès. De la difficulté de concilier développement et environnement. Espaces. Tourisme et loisirs, 2021, pp.82-85. hal-03474733

HAL Id: hal-03474733

<https://hal.science/hal-03474733v1>

Submitted on 15 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Article paru le 10 décembre 2021 dans le numéro spécial de la revue hors-série ESPACES Tourisme et Loisirs, « une nouvelle croissance pour le tourisme en Occitanie », p. 82-85, [en ligne] URL <https://www.tourisme-espaces.com/doc/10844.inventer-tourisme-demain-occitanie.html>

De la difficulté de concilier développement et environnement

Vincent Vlès, UMR CERTOP-Université de Toulouse, <https://certop.cnrs.fr/VLES-Vincent/>

La région Occitanie offre un très grand nombre de sites naturels exceptionnels dont la valorisation touristique bénéficie à leur zone d'influence et d'attraction économique. Cet apport est remarquable, car ces lieux d'exception sont la plupart du temps situés dans des intercommunalités pauvres ou à faible densité de population. Les investissements pour améliorer les conditions de visite de ce patrimoine naturel et réguler leur fréquentation touristique dans le temps peuvent s'inscrire aujourd'hui dans des stratégies globales visant à dynamiser le territoire régional. Certes, la mise en patrimoine d'un espace naturel et sa fréquentation produisent des signes de distinction spatiale qui les rendent attractifs. Mais les impacts négatifs, notamment sur l'environnement, sont parfois forts et ont un coût de plus en plus lourd pour le gestionnaire. De nouvelles pratiques, notamment sportives, se développent sur les espaces naturels qui questionnent leurs gestionnaires, pas toujours en mesure de les anticiper, ni de les gérer dans de bonnes conditions. À ces nouvelles formes de tourisme sont associés de nouveaux comportements qui peuvent parfois poser des difficultés au regard de la préservation des sites et de l'acceptabilité locale. Depuis 2015, des chercheurs en Occitanie¹ ont analysé l'impact de cette fréquentation, les conditions qui permettent d'en attendre des retombées économiques, sociales, environnementales locales et les moyens pour éviter les impacts négatifs sur les écosystèmes.

La notion de patrimoine naturel (ou culturel) est difficile à appréhender par l'analyse économique. Ces espaces très prisés disposent en effet de propriétés spécifiques. Ils sont porteurs de valeurs non marchandes qui sortent encore aujourd'hui du champ de l'analyse économique classique. On peut néanmoins en évaluer la « ressource spécifique », marqueur physique de l'identité et de l'histoire d'un territoire et facteur potentiel de sa différenciation². L'apport du patrimoine naturel exceptionnel à l'économie touristique dépend d'abord de sa valeur culturelle ou récréative. Mais il dépend aussi des modalités de son déploiement sur le marché dans le territoire intercommunal alentour : la valeur culturelle influe sur le potentiel marchand des ressources³.

- La valeur attachée au label (Parcs nationaux, parcs naturels régionaux, sites classés, réserves naturelles, Grands sites de France, grands sites Occitanie, sites naturels exceptionnels inscrits au patrimoine mondial)

L'analyse théorique en sciences économiques suggère que la valeur détermine le potentiel économique des ressources et la structure du marché qui régit leur exploitation touristique.

À ce titre, l'inscription constitue un facteur de différenciation qui joue dans le développement touristique. C'est la capacité à capturer les retombées indirectes et induites qui apparaissent comme l'élément central conditionnant la diffusion d'un impact dans l'ensemble de l'économie. L'effet n'est

¹ VLES V., 2018, « Hésitations et recompositions dans la gestion des flux de fréquentation dans les sites naturels exceptionnels », *VIA TOURISM REVIEW* - numéro 11-12 2017, [en ligne] <https://journals.openedition.org/viatourism/1816>

² RAYSSAC S., BENOS R. & al., 2015, *Les hauts lieux du tourisme en Midi-Pyrénées : dispositifs de valorisation et organisation des territoires touristiques*, Université Toulouse – Jean Jaurès, UMR CERTOP & Dynamiques rurales, 163 p.

³ LEMAÎTRE M., 2015, *Ressources patrimoniales culturelles et développement touristique*, thèse de doctorat de l'Université de Toulouse, 589 p.

en rien automatique. L'impact du label sur le développement de l'activité touristique dépend considérablement de l'environnement économique du lieu, de la qualité de son réceptif. Les recherches montrent que l'accessibilité des sites, le fait qu'ils s'inscrivent ou pas dans des bassins touristiques importants et reconnus ou qu'ils sont inclus dans des routes touristiques majeures conditionne en grande partie l'existence et la force de l'impact de la labellisation. En fait, les sites naturels apparaissent une ressource territoriale⁴ parmi d'autres, leur mise en tourisme favorise la croissance démographique, le plus souvent due à un solde migratoire positif [économie résidentielle]. Les retombées en termes d'emploi sont réelles dans les zones disposant d'un potentiel d'accueil touristique déjà établi [+ 8 % dans les EPCI bien équipés] mais peu importantes dans les intercommunalités ne disposant pas encore des structures [hébergements de qualité, services, restauration] nécessaires à l'accueil des touristes [+ 0,5 % seulement dans les intercommunalités à indice de faible touristicité]⁵ ; c'est le cas de Gavarnie, par exemple, dont les retombées sont surtout visibles et décelables très en aval, essentiellement à Lourdes. Même lorsque les territoires disposent de réceptifs adaptés [HCR, services], ceux-ci n'ont pas toujours la capacité de se fournir localement et doivent « importer » les ressources nécessaires à leur activité. L'impact économique secondaire est dans ce cas nul pour le territoire local.

Par ailleurs, un certain nombre de constats marquent les limites de l'idée selon laquelle une plus grande fréquentation induirait automatiquement des impacts économiques positifs. Même lorsque l'on observe une augmentation de l'activité touristique, il est très difficile de l'attribuer de façon certaine au label. Il n'y a pas de corrélation stricte entre la trajectoire des courbes de fréquentation des sites naturels exceptionnels et leurs retombées.

Tous ces facteurs montrent que le développement touristique suscité par le patrimoine naturel labellisé dépend en fait grandement de l'ancrage du lieu dans son territoire économique. Préciser la taille du territoire concerné est une gageure difficile à tenir tant les cas sont variés.

Donc, la frénésie labellisante, parfois très présente dans les politiques locales, en augmentant considérablement le nombre de sites déclarés « exceptionnels », peut avoir des effets contreproductifs : en diminuant leur différenciation, l'attrait est moindre. En labellisant trop, on banalise le label, on le rend peu lisible et on efface ses effets.

- Des impacts contrastés

Si la parole des acteurs locaux fait état d'un impact économique « non négligeable » ou « important » de la labellisation, on ne trouve nulle part des études, des chiffres, ni même des dispositifs d'observation permettant d'en produire le moindre début de preuve scientifique sur le long terme³. Au contraire, les risques de dépendance par l'hyperspécialisation économique, exposant les territoires aux aléas de la demande extérieure, sont réels. Les destinations les plus prestigieuses sont également soumises à des risques de fragilité économique et fiscale, comme l'a montré la crise de la pandémie. Les gênes des habitants vis-à-vis de l'hyperfréquentation, la hausse du coût du foncier, les règles de protection paysagère, les nuisances pour les écosystèmes sont généralisées et mal acceptées par les habitants et même par les visiteurs⁶. Dans tous les sites naturels exceptionnels enquêtés, la gouvernance et les modalités de gestion des flux de visiteurs, l'amélioration de la qualité et de l'expérience de la visite posent désormais de vrais problèmes d'augmentation des émissions de

⁴ GUMUCHIAN H., PECQUEUR B., 2007, *La ressource territoriale*, Economica, p.252, col. Géographie, ([halshs-00265070](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00265070))

⁵ TALANDIER M. & al., « Les sites patrimoniaux exceptionnels, une ressource pour les territoires », *VIA TOURISM REVIEW* [Online], 18 | 2020, Online since 27 December 2020, connexion le 07 October 2021. URL : <http://journals.openedition.org/viatourism/6380>

⁶ VLES V., CLARIMONT S. & al., 2017, *Impacts des mesures de préservation des sites naturels exceptionnels, rapport final de recherche*, Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer-Université de Toulouse-CNRS-UMR CERTOP, Paris, 534 p, [en ligne] <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01500485>

gaz à effet de serre, de mobilité durable, d'accès aux informations de la visite, de consommation collaborative, de participation et de dialogue entre habitants, commerçants, visiteurs et gestionnaires. Tous les gestionnaires constatent que l'ouverture aux publics et le tourisme exercent des pressions sur l'environnement naturel qu'ils peinent désormais à gérer et que ces flux ne sont pas sans conséquence sur les ressources, les structures sociales, les modèles culturels, les activités économiques voire l'utilisation des terres ou certaines pratiques des communautés locales ; ils enregistrent même parfois également une diminution de la qualité de l'offre touristique lorsque les flux sont importants. Pour agir, ils en viennent aujourd'hui à distinguer deux notions pour caractériser les impacts : celle de saturation, qui exprime l'hyperfréquentation, donc l'impossibilité pour le milieu, à un moment donné, d'accueillir des visiteurs supplémentaires ; celle de dénaturation qui recouvre le « surtourisme », les destructions des milieux, la perte au moins partielle des caractères originaux qui en constituent l'attrait.

Ce risque, contrebalancé par une attractivité résidentielle souvent forte, provoque une concurrence foncière dans les sites les plus prestigieux : la labellisation des espaces naturels exceptionnels est clairement associée à une plus-value pour les habitants [évaluée par le « consentement à payer », c'est-à-dire la valeur financière annuelle accordée par les habitants à ce qu'ils seraient prêts à payer pour maintenir la valeur ajoutée qu'ils perçoivent comme liée à la conservation du paysage et du site]. La valeur que visiteurs et habitants attribuent à un site naturel exceptionnel est de nature « culturelle », c'est une appréciation dans laquelle le grand paysage [notion culturelle s'il en est] est à la première place. Dans les cas des Grands Site de France, par exemple dans le massif du Canigó, dans les gorges de l'Hérault, dans le cirque de Navacelles, protégés au titre de leur valeur paysagère, la plus-value générée par la notoriété montre un « consentement à payer », une « disposition à payer » pour habiter et vivre à proximité qui est parfois considérable, encore peu exploitée.

Cette « valeur » marque l'attachement du public à l'espace naturel. L'apport économique supposé induit permet aux collectivités ou aux organismes gestionnaires de la destination de justifier les dépenses des programmes d'aménagement pour améliorer la visite.

On le voit, les rapports entre sites exceptionnels et tourisme sont si forts qu'on peut inverser les aspects positifs : non plus considérer le site naturel seulement comme un facteur de développement touristique, mais énoncer que ce sont les visites qui rendent le site exceptionnel. Historiquement, dans tous les cas étudiés par ces recherches, c'est le tourisme — au départ la visite — qui a produit la protection, le classement ou la labellisation de la forme patrimoniale, et non l'inverse. C'est la visite touristique qui a conduit les collectivités territoriales aux démarches de création et de valorisation patrimoniale. C'est une erreur de croire qu'en labellisant n'importe quel site naturel on déclencherait une meilleure fréquentation et des retombées toujours positives.

*

* *

Les conclusions des recherches sont unanimes : la question actuelle qui se pose aux gestionnaires des destinations de nature est moins de savoir si l'inscription ou la labellisation génèrent des bénéfices importants sur le développement touristique, mais plutôt de savoir comment l'utiliser afin de maximiser les bénéfices potentiels sans impacter le milieu. Comment mieux maîtriser la fréquentation dans les espaces naturels et quelles actions mener collectivement en région pour, à la fois, répondre au besoin de développement économique tout en préservant la biodiversité, la qualité de vie locale, et réussir à exploiter les opportunités en termes d'accueil et d'éducation ? La mise en tourisme des sites naturels exceptionnels ne joue pleinement son rôle que lorsqu'elle est intégrée à une stratégie régionale de valorisation, de protection du milieu et de régulation efficace des flux de visiteurs, relayée par l'ensemble des acteurs politiques et économiques. Dans ce cas seulement l'utilisation des sites naturels d'exception dans la construction d'une image régionale de marque

autour d'un tourisme de qualité s'avèrera un outil de différenciation puissant, conduisant à des aménités non négligeables.